

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombres de membres en exercice au jour de la séance	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
11	11	11

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le seize mars 2026 s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence du Maire, Serge ARLOT.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Serge ARLOT, Monique FIAT, Bertrand COTTAZ, Claire DHENIN, Arnaud FIAT, Nadine SALVI, Enora SUREL, Christophe RUET, Candie TRIER, Gilles GUINARD

Absents excusés : Mael MURRAY

Procurations : Mael MURRAY donne procuration à Gilles GUINARD

Votants : 11

Claire DHENIN a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-22-03/ 15 : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-2.

Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger.

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal.

Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune d'Ornon, un effectif maximum de trois adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Serge ARLOT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'approuver la création de deux postes d'adjoint au Maire

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le secrétaire de séance
Claire DHENIN



Le Maire
Serge ARLOT

